



You art dynamic

• Art-Thérapie Dynamique •

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services (ci-après les « Prestations ») proposées par **Yohann BEAUGET / You art dynamic** sous le numéro SIRET 903 876 886 00024 et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la passation d'une commande par un client pour la réalisation d'une Prestation proposée sur le site internet emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties. La vente ne sera parfaite qu'après l'acceptation expresse par tout moyen écrit de la commande par **You art dynamic**.

Yohann BEAUGET / You art dynamic se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l'entrée en vigueur des dites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par **You art dynamic** et est non contractuel.

2- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PRESTATIONS

La finalité de l'activité de **You art dynamic** réalisée par Yohann BEAUGET est exclusivement le bien-être de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les séances d'Art-thérapie dynamique en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à une pratique de kinésithérapie, ou pratique médicale, psychologique ou encore sportive. Il s'agit de techniques de bien-être, de développement personnel et de relaxation uniquement. Sont également exclues de l'activité de **You art dynamic** toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers Yohann BEAUGET pourra faire l'objet de poursuite judiciaire.

Les Prestations proposées par **You art dynamic** sont disponibles sur le site internet **www.youartdynamic.fr**. Yohann BEAUGET se réserve la possibilité d'y apporter, à tout moment, les améliorations et les modifications qu'il jugerait utile sans être tenu cependant de les apporter aux Prestations déjà effectuées, ou en cours de commande.

3- CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

You art dynamic n'intervient que sur rendez-vous au cabinet, au domicile du client, en milieu professionnel, en crèche, milieu scolaire ou de loisirs, en établissements de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...), associations ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès...).

Les Prestations sont proposées du lundi au vendredi et ponctuellement le samedi et le dimanche en fonction de la demande aux dates et lieux fixés d'un commun accord entre le client et **You art dynamic**.

Lors des séances proposées **You art dynamic** met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (Matériel d'art plastiques, tapis, brique, instruments, musique d'accompagnement ...).



Lors d'un déplacement chez un professionnel pour des cours individuel ou en groupe, Yohann BEAUGET peut fournir 3 à 4 tapis de yoga, mais le reste des tapis et le(s) support(s) de relaxation (fauteuil, chaise) devront être fourni par le professionnel ou les participants (à la demande du professionnel).

La prise de rendez-vous se fera par téléphone, par mail ou via le site **youartdynamic**. Toutes les coordonnées nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet **youartdynamic**.

4- LES CONTRE-INDICATIONS AUX SÉANCES PROPOSÉES PAR **You art dynamic**

Chaque client s'engage à informer Yohann BEAUGET de toutes pathologies physiques ou psychologiques, de blessures, blocages, contraintes physiques. Le client devra se conformer aux conseils et aux recommandations de **You art dynamic** au niveau des contre-indications des séances d'Art thérapie dynamique. Si le client souhaite malgré les recommandations de Yohann BEAUGET, pratiquer un mouvement ou une posture non recommandée par Yohann BEAUGET, ce dernier ne sera en aucun cas tenu responsable s'il y avait des conséquences physiques gênantes ou douloureuses.

En cas de grossesse, il est obligatoire de le signaler à Yohann BEAUGET. Il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer **You art dynamic** lors de la prise de rendez-vous.

En conséquence, **You art dynamic** se réserve le droit de refuser, à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la pratique d'une séance sur sa personne sans avis médical préalable.

5- CONDITIONS FINANCIÈRES

Les prix des Prestations proposées sont indiqués en euros sur le site **youartdynamic**

Le règlement des séances se fait par espèces, chèque à l'ordre de Yohann BEAUGET ou virement.

You art dynamic n'est pas soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet sont donc indiqués sans TVA.

Dans l'hypothèse où **You art dynamic** deviendrait soumis à la TVA, les tarifs affichés sur le site seraient réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

You art dynamic se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment, étant précisé que les Prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

Dans le cas de l'achat d'une carte de plusieurs séances, le paiement peut être fait en plusieurs fois s'il est réglé par chèque (tout ou partie). Les chèques seront encaissés à une date ultérieure, convenue entre Yohann BEAUGET et le client. Le paiement de l'ensemble de la carte doit être versé lors de l'achat (en cas de chèques à encaisser ultérieurement, l'ensemble des chèques doivent être donné lors de l'achat).

En cas d'annulation de rendez-vous, le client devra le faire par mail au moins 48h avant ce dernier. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai pourra faire l'objet d'une facturation.

5-1. Dans le cadre d'une prestation à domicile ou pour toute prestation réalisée sans contrat écrit au préalable entre les parties ou devis signé valant bon de commande.

Le paiement de la prestation devra se faire par chèque, espèces ou virement bancaire au moment du rendez-vous.

5-2. Les Prestations nécessitant un devis personnalisé (événementiels, salons, congrès,...) et qui ne font pas l'objet d'un contrat cadre de fourniture de prestations de services entre les parties

Le devis est valable un mois à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30 % du montant total indiqué sur le devis.

Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal de 15 (quinze) jours suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 20 % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à **You art dynamic** au moins 15 (quinze) jours ouvrables avant la date fixée. À défaut, **You art dynamic**, sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) pourcent du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée, **You art dynamic** sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 75 (soixante-quinze) pourcent du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation sur place ou la veille, l'indemnité sera de 100 (cent) pourcent du montant de la Prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de **You art dynamic** et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

6- INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Yohann BEAUGET, **You art dynamic** se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente du praticien, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de **You art dynamic** seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à **You art dynamic** une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

7- LIEU D'INTERVENTION

En cabinet, en entreprise, chez les particuliers, lieu associatif.

You art dynamic déploie son activité, sans frais supplémentaire, à Meung sur Loire et dans les communes limitrophes. Au-delà, et sauf accord entre les parties, des frais de déplacement seront facturés en sus des prix sur la base de 20 euros.

Lors de déplacements en entreprise ou événement public, Yohann BEAUGET pourra ajouter au devis des frais de déplacement en fonction de jour d'intervention (semaine / week-end) et de l'éloignement géographique.

8- PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Yohann BEAUGET s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le ou les particulier(s), lors des séances individuelles ou de groupe.

Cette confidentialité est gérée dans le respect de la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Conformément à cette loi, le particulier pourra exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande par courrier électronique à youartdynamic@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse Yohann BEAUGET, 10 place de la motte 45190 Beaugency.



9- LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. À défaut, tout différent survenant avec un client ayant la qualité de commerçant et qui serait lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris. Pour l'ensemble des autres clients, ce sont les dispositions du code de procédure civile qui s'appliqueront.

10- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Yohann BEAUGET est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments présents visibles sur le site **youartdynamic**, notamment : les textes, images, photos, graphismes, logo. **Yohann BEAUGET** est également titulaire des droits de propriété intellectuelle de la marque **You art dynamic**.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation ou exploitation de tout ou partie de la marque **You art dynamic** ou autres éléments du site **youartdynamic** est interdite sur quelque support que ce soit et de quelque manière que ce soit sauf avec un accord écrit de Yohann BEAUGET.

11- RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Yohann BEAUGET a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation.

Il est précisé que la responsabilité de Yohann BEAUGET ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Yohann BEAUGET l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors du premier échange préalable à la pratique, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel.

La finalité de mon activité est uniquement le bien-être et le développement personnel de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les séances que je dispense en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale. Il s'agit de techniques posturales, respiratoires et de relaxation, de pratique manuelle d'art plastique et de musique.



You art dynamic
• Art-Thérapie Dynamique •

